

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

COMMUNIQUE N° _____ C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES LOTS INFRUCTUEUX DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20 /AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 25 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE : LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DU CÂBLAGE DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES BUREAUX DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES (RÉSEAUX : NORD, SUD, OUEST) DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 36 470 04 320012 2022 3603.

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°20 /AONO/MINTP/CMPM/2019 du 25 février 2019 en procédure d'urgence pour le développement informatique : La construction et la réhabilitation du câblage du réseau informatique des bureaux des Délégations Régionales (Réseaux : Nord, Sud, Ouest) du Ministère des Travaux Publics. Financement : BIP MINTP, exercice 2019. Imputation : 53 36 470 04 320012 2022 3603, le résultat des lots infructueux dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

LOTS INFRUCTUEUX				
N° lots	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai (jours)	Observations
02-RS/19	Construction et réhabilitation du câblage du réseau informatique des bureaux des Délégations suivantes : - DRTP/Centre - DRTP/Sud - DRTP/Est	33 000 000	90	Infructueux
03-RO/19	Construction et réhabilitation du câblage du réseau informatique des bureaux des Délégations suivantes : DRTP/Littoral - DRTP/Ouest	21 500 000	90	Infructueux

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine, retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le _____

